U-4226

1.3.a

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

O (1) ~~Communauté française~~
● (1) Provincial et communal
O (1) ~~Libre confessionnel~~
O (1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau : R. GALLUCIO, Administrateur délégué

Date et signature Le 13/11/2007

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

FORMATION AUX PEDAGOGIES ACTIVES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

CODE DE L'U.F. (3) 974102 U36 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 903

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de ..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de ..... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

O (1) Enseignement secondaire de : O (1) ~~transition~~ O (1) ~~qualification~~

du degré : O (1) ~~inférieur~~ O (1) ~~supérieur~~

● (1) Enseignement supérieur de type court O (1) ~~Enseignement supérieur de type long~~

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	O	Social	O
Pédagogique	X	Pédagogique	●
Agricole	O	Agricole	O

Date de l'accord du Conseil supérieur : 13/11/07

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) oui ● (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Sans objet (pas d'annexe n°3)

8. Programme

8.1 Etudiant

8.2. Chargé de cours Repris en annexe n° **4** de .. ... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de ... . page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de ..... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration
(4) Proposé par le réseau et validé par l'Inspection

CODE DE L'U.F. (3)	97 4102 U36 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	903

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum

:

1. Denomination du cours (2)	**Classement du (des) cours** (2) (5)	**CodU** (2) (6)	**Nombre de Périodes** (2)
Formation aux pédagogies acitives dans l'enseignement fondamental	CT	F	80
2. Part d'autonomie	XXXXXXX	P	20
		Total des périodes	100

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

COPIE CONFORME

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Nicole SCHETS
Directrice

Date : 9.12.07

Signature

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la coordination du service d'Inspection.

(1) biffer la mention inutile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP, CPPM
(6) oit A, B, C, D,,E , F,H, J, K, L, Q, R, S, T-(l'approbationde cette rubrique est réservée à l'Administration)

1. Finalités de l'unité de formation :

1.1 Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit:

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant de l'enseignement et des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une information et une démarche de recherche-action sur l'application des pédagogies actives dans l'enseignement fondamental.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1 Capacités

Au départ d'un texte en relation avec la formation, sur base d'une épreuve écrite et/ou orale, l'étudiant sera capable de :

- de répondre à un ensemble de questions relatives à son contenu ;
- de formuler une critique personnelle

2.2 Titre pouvant en tenir lieu

Tout titre donnant accès à une formation comme membre des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique.

RECOMMENDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de constituer des groupes ne dépassant pas 20 étudiants par groupe.

PROGRAMME

L'étudiant sera capable de

A partir de visites sur le terrain, de rencontres avec des personnes-ressources, d'échanges d'expériences personnelles des apprenants, de ressources bibliographiques,

1. **mieux se connaître et donc:**
   - prendre conscience et de verbaliser ses représentations concernant son rôle en tant qu'enseignant et la place qu'il donne aux élèves;
   - définir sa philosophie de l'instruction et de l'éducation et les valeurs qui la sous-tendent;
   - analyser, de manière critique et constructive, ses pratiques actuelles;
   - remettre en question certaines d'entre elles;
   - ...
2. **connaître l'institution scolaire avec ses contraintes et ses ouvertures aux différents niveaux:**
   - le "Décret-missions" avec ses projets éducatif, pédagogique et d'établissement ainsi que ses conseils de participation,...;
   - les différents partenaires de l'institution scolaire (Pouvoir Organisateur, inspection, direction, collègues, parents,...) en tant que freins ou facilitateurs;
   - le travail "isolé" ou la concertation de l'équipe éducative (conditions et modalités);
   - l'environnement humain, matériel, géographique,...;
   - ...
3. **prendre connaissance des pédagogies actives et alternatives dans le fondamental analysées sous différents angles:**
   - participation des élèves à la vie de la classe et de l'école (coopération, cogestion et solidarité avec les conseils de la classe, d'école,...);
   - construction, par l'élève, de ses apprentissages (démarche déductive/inductive, constructivisme interactif,...);
   - motivation (à travers les défis lancés à son intelligence, sa curiosité,...);
   - organisation du travail (individuel, en groupes, collectif);
   - modes de groupement des élèves (homogènes/hétérogènes, horizontaux/verticaux,...) et les conflits socio-cognitifs qui seront ainsi suscités;
   - respect du rythme de chaque élève (contrats,...);
   - différenciation (à travers le tutorat,...);
   - interdisciplinarité;
   - fonctionnalité des apprentissages à travers les projets;
   - modalités de l'évaluation (prédictive, formative, sommative, certificative,...) ;
   - ...

Les thèmes d'échanges porteront sur:

- le contenu, l'évolution et l'adaptation des projets éducatifs, pédagogiques et d'établissements;
- les conditions optimales et les modalités du travail en équipe;
- la participation des élèves et de l'équipe éducative à la vie de la classe et de l'école (conseil de la classe, conseil d'école, conseil des professeurs,...);
- la pédagogie par projets ;
- les défis à élaborer en auto-socio-construction des savoirs;
- l'élaboration de contrats;
- la construction et l'utilisation de fichiers pour et par les élèves;
- les outils d'évaluation;

- l'ouverture sur l'extérieur ;

...

et de l'analyse critique des observations et des échanges effectués.

FIXATION CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable en fin d'unité de formation

à travers un cas concret,

- d'appliquer les méthodes didactiques de la pédagogie active,
- d'appliquer les méthodes didactiques de la pédagogie fonctionnelle,
- d'appliquer les méthodes didactiques de la pédagogie différenciée,
- d'appliquer les méthodes didactiques de la pédagogie auto-socio-constructive et de la réussite.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte:

- de La capacité d'analyse ;
- de La justification des choix ;
- de La cohérence de la démarche.

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.